



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 21 février 2012 — N° 79

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme L'Écuyer (Pontiac) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Sarah Patenaude Bruyère.

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Rolland Barbier.

M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration concernant le Tournoi international de hockey pee-wee.

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration concernant le Prix du meilleur parc technologique en émergence remporté par la Cité de la biotechnologie de Saint-Hyacinthe.

M. Bonnardel (Shefford) fait une déclaration afin de féliciter la Poissonnerie Cowie de Granby.

21 février 2012

Mme Richard (Marguerite-D'Youville) fait une déclaration concernant le 20^e anniversaire d'Entre Ailes Sainte-Julie.

Mme Beaudoin (Mirabel) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Claude Stephenson.

À 13 h 53, M. Ouimet, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 10.

Moment de recueillement

Dépôts de documents

Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, dépose :

L'avis de classement de la Commission des biens culturels pour le Pont Jean-De Lalande à Salaberry-de-Valleyfield.

(Dépôt n° 1016-20120221)

21 février 2012

Mme Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

Les états financiers de la Fondation universitaire de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal au 31 mai 2010;

(Dépôt n° 1017-20120221)

Les états financiers de la Fondation universitaire de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal au 31 mai 2011.

(Dépôt n° 1018-20120221)

M. le président dépose une décision du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 16 février 2012 :

Décision 1633 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien.

(Dépôt n° 1019-20120221)

Puis il dépose :

La copie du préavis de la motion proposée par M. Caire (La Peltrie) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 22 février 2012, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 1020-20120221)

Dépôts de rapports de commissions

M. Drainville (Marie-Victorin), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 2 et 6 décembre 2011 et le 16 février 2012, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 43, Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires et d'autres dispositions législatives. Le rapport contient des amendements au projet de loi;

(Dépôt n° 1021-20120221)

21 février 2012

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 15 février 2012, a procédé à l'examen des orientations, des activités et de la gestion de la Commission des services juridiques. La commission s'est également réunie en séances de travail le 31 mars 2011 et le 15 février 2012 relativement à ce mandat.

(Dépôt n° 1022-20120221)

M. le président dépose :

Le rapport du comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale qui, le 21 février 2012, a siégé afin de statuer sur la composition des commissions parlementaires.

(Dépôt n° 1023-20120221)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 127 du Règlement, M. Ouimet, deuxième vice-président, propose que les modifications à la composition des commissions parlementaires soient adoptées.

La motion est adoptée.

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Ferland (Ungava) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 324 citoyens et citoyennes d'Ungava et de ses environs, concernant la fermeture d'un département à l'usine de Comtois à Lebel-sur-Quévillon.

(Dépôt n° 1024-20120221)

Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège ou sur un fait personnel

M. le Président informe l'Assemblée qu'il a reçu de Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) une demande d'intervention sur une question de fait personnel relativement à un article paru dans le quotidien La Presse du vendredi 17 février 2012 qui se réfère à des propos qu'aurait tenu la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles eu égard au travail de la députée en commission parlementaire sur le projet de loi n° 94, Loi établissant les balises encadrant les demandes d'accommodement dans l'Administration gouvernementale et dans certains établissements.

M. le Président déclare cette demande recevable et, en conséquence, il accorde la parole à Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve).

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Gignac, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, dépose :

Copie d'un document intitulé « Xstrata – Notre participation à l'économie du Québec ».

(Dépôt n° 1025-20120221)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé aux avis touchant les travaux des commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, convoque :

21 février 2012

- la Commission des institutions, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 29, Loi instituant le Fonds Accès Justice.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Pagé (Labelle), conjointement avec Mme Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale rende hommage au joueur de baseball Gary Carter.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. Ouimet, deuxième vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Dubourg (Viau), conjointement avec M. Kotto (Bourget), M. Curzi (Borduas), Mme Lapointe (Crémazie), M. Charette (Deux-Montagnes), M. Khadir (Mercier) et Mme Beaudoin (Rosemont), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le mois de février comme le Mois de l'histoire des Noirs;

QU'elle réaffirme sa détermination à reconnaître et à valoriser la contribution des Québécoises et des Québécois des communautés noires à l'histoire du Québec et à son essor sur les plans social, culturel et économique;

21 février 2012

Et que l'Assemblée nationale félicite la Table ronde du Mois de l'histoire des Noirs, les organismes participants et les 12 lauréats de l'année 2012 qui sont dans nos tribunes.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Khadir (Mercier), conjointement avec M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Maltais (Taschereau), M. Curzi (Borduas), Mme Lapointe (Crémazie), M. Aussant (Nicolet-Yamaska) et Mme Beaudoin (Rosemont), présente une motion concernant les listes d'attentes en chirurgie; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Hamad, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, conjointement avec M. Marceau (Rousseau), M. Curzi (Borduas), M. Rebello (La Prairie), M. Khadir (Mercier) et M. Aussant (Nicolet-Yamaska), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne 2012, Année internationale des coopératives, et qu'elle reconnaisse l'importance et le rôle de premier plan qu'occupent les 3 300 coopératives et mutuelles dans le développement économique du Québec par les 92 000 emplois qui y sont rattachés et un chiffre d'affaires totalisant 22 milliards de dollars.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, propose :

21 février 2012

QUE la Commission des institutions dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 46, Loi concernant les enquêtes policières indépendantes, procède à des consultations particulières et tiennent des auditions publiques le 27 février, de 14 h à 18 h, le 28 février, de 10 h à 12 h, après les affaires courantes jusqu'à 18 h et de 19 h 30 à 21 h 30, les 29 février et 1^{er} mars, après les affaires courantes jusqu'à 13 h et de 15 h à 18 h, ainsi que le 20 mars, de 10 h à 12 h, après les affaires courantes jusqu'à 18 h et de 19 h 30 à 21 h 30 et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants :

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
Ligue des droits et libertés
Fédération des policiers municipaux du Québec
Protectrice du citoyen
Ligue des noirs du Québec
Barreau du Québec
Association des avocats de la défense
École nationale de police du Québec
Association des policières et policiers provinciaux du Québec
École de criminologie de l'Université de Montréal
Le collectif pour la défense des droits en santé mentale de Montréal
Service de police de la Ville de Montréal
Fraternité des policiers et policières de la ville de Montréal
Solidarité Montréal-Nord (M. François Bérard)
AGIR (Alliance des Groupes d'intervention pour le Rétablissement en Santé Mentale) (M. Charles Rice)
Association des directeurs de police du Québec
Centre de recherche-action sur les relations raciales (M. Fo Niemi)
Sûreté du Québec
Bureau du Coroner
Service de police de la Ville de Québec
Fraternité des policiers de la Ville de Québec
Action Autonomie (M. Kevin Boire)
Mouvement autonome et solidaire des sans emploi (Mme Marie-Hélène Arruba)

21 février 2012

Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes
de Montréal RAPSIM (M. Pierre Gaudreau)
Table des regroupements provinciaux d'organismes
communautaires et bénévoles
Centre justice et foi
Confédération des syndicats nationaux
Coalition contre la répression et les abus policiers

Qu'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

Que la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 15 minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 45 minutes partagées également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

Qu'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques finales partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

Que le ministre de la Sécurité publique soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 27, Loi sur la Société du Plan Nord.

21 février 2012

M. Ouimet, deuxième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'aménagement du territoire, dans le cadre de l'examen des activités, des orientations et de la gestion administrative de la Commission municipale du Québec, se réunira en séance publique afin de procéder à l'audition de la Commission municipale du Québec; puis en séance de travail afin de déterminer les suites à donner à cette audition;
- la Commission des institutions se réunira en séance de travail afin de décider des suites à donner à l'audition de M. Pierre Marc Johnson, négociateur en chef pour le Québec dans le cadre des négociations concernant l'accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Ouimet, deuxième vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 22 février 2012, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Caire (La Peltrie).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement de mettre en œuvre le plus rapidement possible la proposition de la ministre de l'Éducation, de réviser les mandats et responsabilités des commissions scolaires, de réaliser des économies de 100 millions de dollars par année pendant trois ans dans la bureaucratie, et d'accorder plus d'autonomie aux directions des établissements d'enseignement des réseaux primaire et secondaire.

21 février 2012

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, propose que le principe du projet de loi n° 34, Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 34 est adopté.

M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 34 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire.

La motion est adoptée.

M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 22 février 2012, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 16 h 40, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 22 février 2012, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON